

Agenda de la Commémoration du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Convention de Nation Unies pour le Droit de la Mer. Vendredi 09 déc 2022 à l'Hôtel Sancta Maria.  
Thème : « 40ans après la convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, acquis et perspectives au Togo ».

HORAIRES	ACTIVITES	RESPONSABLE/PERSONNES IMPLIQUEES
08 H 00 – 08 H 30	Arrivée et installation des Participants	ONAEM
08 H 30 – 09 H 00	Arrivée et installation des Ministres	ONAEM
<b>Cérémonie d'ouverture</b>		
9 H 00 – 09 H 30	Mot inaugural et de bienvenue	Conseiller pour la Mer du Président de la République
09 H 30 – 10h 00	Photo de famille et Pause-café <u>Interviews</u> : Ministre (s), conseiller	Service communication ONAEM
10H 00 – 10H 10	Mise en place du présidium et présentation des participants et début de la conférence	Modérateur
10H 10 – 10H 30	Mot introductif sur la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer	Doyen de la Faculté de Droit de L'université de Lomé (Professeur ADJITA A. Shamsidine)
10H 30- 10H 50	Les avancés du Togo, 40 ans après la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer	Directeur de la DAM (M. BAKAI Matchonnawè Hubert)
10H 50- 11H 10	La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer au service des ambitions maritimes du Togo	Directeur de I2M (Professeur HOUNAKE Kossivi)
11H 10- 12H 00	<b>Débats</b>	
12H 00- 14H 00	<b>PAUSE DEJEUNER</b>	
14H 00- 14H 40	Les dispositions de la CNUDM à l'épreuve de la délimitation des frontières maritimes	Professeur Alain PIQUEMAL
14H 40-15H 20	<b>Débats</b>	
15H 20	Discours de clôture (PM, Conseiller pour la mer)	Conseiller pour la Mer du Président de la République